

Néolithique



- 2 200 ans

Âge du Bronze

- 800 ans

Âge du Fer

La chronologie

Étant donné la rareté du mobilier exhumé, le recours aux datations radiocarbone a été privilégié. Des mesures C¹⁴ (carbone 14) ont été réalisées sur des dents et des fragments osseux en bon état. Les six dates obtenues permettent de caler le fonctionnement du cimetière entre le XV^e et le XII^e siècle avant notre ère. En Île-de-France, cette période est précisément un moment charnière, marqué par l'abandon progressif de l'inhumation au profit de la crémation.

Ainsi, entre 1 500 et 1 150 avant J.-C., la communauté noiséenne continue à inhumer ses défunts. Au même moment, à une quinzaine de kilomètres de là, à Saint-Germain-en-Laye, les corps sont incinérés sur des bûchers avant d'être ensevelis. De ce point de vue, le gisement de Noisy-le-Roi constitue un exemple sans équivalent en région parisienne.

Prélèvement de dents en vue d'une datation au carbone 14 (© N. Girault).

Noiséens d'il y a 3 500 ans

... habitants de l'âge du Bronze

Une nécropole révélée par l'archéologie, rue de Chèvreloup, à Noisy-le-Roi.



Circonstances de la découverte

Au cours de l'été 2015, une équipe du Service archéologique départemental des Yvelines a réalisé une fouille préventive sur d'anciens terrains agricoles, situés face au collège Jean-Baptiste de La Quintinye. Cette opération faisait suite à un diagnostic, conduit par l'Institut national de recherches archéologiques préventives (INRAP) en 2014, préalablement à la construction de plusieurs immeubles d'habitations.

Prescrite par les services de l'État, la fouille a couvert une superficie de 1 200 m². Elle a permis d'explorer **les vestiges d'un petit cimetière daté de l'âge du Bronze**, période très mal connue dans les Yvelines.

EXPOSITION À LA BIBLIOTHÈQUE

Du 12 au 24 novembre 2018

Proposée par la municipalité de Noisy-le-Roi et réalisée en partenariat avec le service archéologique inter-départemental Yvelines / Hauts-de-Seine (www.epi78-92.fr/larcheologie/).



PRÉFET
DE LA RÉGION
D'ÎLE-DE-FRANCE



L'espace funéraire

Il se compose d'une dizaine de tombes, réparties au sein de deux noyaux, distants de 5 m seulement. L'ensemble occupe un espace restreint d'une centaine de mètres carrés.



Repérage d'un premier noyau d'inhumations des deux types (© N. Girault).

Les onze tombes fouillées appartiennent à deux catégories morphologiques distinctes. Les premières (type A) sont de simples fosses oblongues de petite taille. Les secondes (type B) présentent des aménagements plus élaborés que l'on peut qualifier de coffrages. Ceux-ci sont réalisés à l'aide de blocs irréguliers de calcaire et de meulière de moyen module. Le cas de figure le plus fréquent associe des blocs bordant la fosse et d'autres, déposés en surface, servant de bouchon sommital.

De façon schématique, la mise en place des tombes du type B a nécessité cinq étapes au minimum. Le creusement de la fosse sépulcrale est immédiatement suivi de l'installation de blocs, placés le long des parois. Le dépôt du corps n'intervient que dans un troisième temps. La sépulture fait alors l'objet d'un remblaiement rapide, avant sa fermeture définitive, à l'aide de pierres de différentes tailles.

Ces deux formes de sépulture, somme toute assez rudimentaires, ont été observées dans les deux noyaux, dans des proportions à peu près équivalentes.



Sépulture de type B d'un adolescent (© C. Besnier).

Le traitement des défunts

Seule la pratique de l'inhumation individuelle est attestée à Noisy-le-Roi. Aucun fragment osseux ne montre de traces de crémation, y compris dans le cas des sépultures les plus altérées.

Lorsque cela a pu être démontré, les individus sont enveloppés dans un linceul. Ils sont préférentiellement placés sur le dos ou sur le côté, les bras et les jambes ramenés contre le corps. Les sujets sont orientés selon un axe nord-est/sud-ouest, la tête indifféremment au sud ou au nord.

Les objets déposés sont extrêmement rares et modestes. Seules deux tombes ont livré chacune un petit anneau filiforme en bronze.

La population inhumée

Les données issues de l'analyse des squelettes mettent en avant la place prépondérante qu'occupent les jeunes individus au sein de la population inhumée. Les anthropologues dénombrent sept sujets dont la croissance n'est pas achevée. Il y aurait parmi eux cinq enfants et deux adolescents, auxquels il faut ajouter un sujet de taille adulte, susceptible d'avoir entre 15 et 19 ans. Pour les trois autres individus, l'âge n'a pu être déterminé en raison de l'état fragmentaire des ossements.

Leur état de santé n'est pas toujours évident à restituer à partir de squelettes incomplets et assez dégradés. En dehors de quelques dents cariées, il a été possible de repérer un cas de fracture du péroné. Cette fracture s'est proprement réduite du vivant de l'individu et laisse entendre que les soins essentiels ont été pratiqués.



Crâne en cours de restauration au sein du laboratoire de Montigny-le-Bretonneux (© S. Lefèvre).



Mandibule d'un adolescent aux incisives légèrement usées et à la deuxième molaire cariée (© N. Girault).